

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	réunion du : 6 décembre 2017
Délibération n°2017-10	Rapporteur Bernard AMIENS

Présents : 11	Votants : 15
---------------	--------------

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Séance présidée par: M. BERNARD AMIENS.

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN.

Présents sans voix délibérative : M.AUBOYNEAU, M. ACCARY, Mme JIMENEZ, M. LAMBÉY (pour M. CHANET), Mme LEROI, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAILLY), M. POSTAIRE, M.VIDAL.

Sont excusés : M. BAHY, Mme BOURGEOIS, M.PERNOT, M.DAVID, M.FICHERE, M. LEFEVRE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme ALEXANDRE-BAILLY.

Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à Mme BARTHOULOT M. LEFEVRE à M. BRUNIAUX, M. PERNOT à M.MOLIN, M.FICHERE à M. GAGNOUX,.

Le quorum fixé à 12 est atteint.

4. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 31 janvier 2017

M. le Vice-Président de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, demande aux membres du conseil d'administration s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 31 janvier 2017.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

DELIBERATION N° 2017-10 du 06 décembre 2017

À l'unanimité, le compte-rendu du Conseil d'administration du 31 janvier 2017 est approuvé.

Délibération n° 2017-10 du 06 décembre 2017	Le Vice-Président	Bernard AMIENS
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :	

